Hébreux 9 : 15-10 :10 – Christ Pour Tous – 2/8/20 – David Buick

En février j'ai marqué une pause dans ma série de prédications sur la lettre aux Hébreux pour plusieurs raisons, dont une assez personnelle : dans la suite que nous venons de lire il est question d'un testament, alors que mon papa venait de décéder et qu'il fallait justement s'occuper de son testament ; il m'aurait été difficile d'aborder le sujet sous le coup de l'émotion. Les mois ont passé, du coup j'ai un peu plus de recul et j'ai aussi acquis beaucoup d'expérience avec les testaments et les histoires de succession !

Pour commencer, essayons de comprendre comment l'auteur de ce passage utilise cette notion d'un testament. En résumé, son raisonnement est le suivant : un testament est valable seulement une fois que son auteur est décédé ; pour que le testament entre en jeu, il faut donc prouver que ce décès a bien eu lieu ; c'est seulement une fois que le bénéficiaire a cette preuve en main qu'il peut prétendre à l'héritage qui lui revient selon les dispositions du testament en question.

Ici en France, le droit des successions est tellement encadré par des textes réglementaires qu'il n'y a pas spécialement besoin de faire un testament : dans la vaste majorité des cas de figure (à moins d'être milliardaire…), la loi régit déjà la succession de façon assez simple. Mais sous d'autres systèmes juridiques, les testaments sont encore d'usage. Lors du décès de mon papa en Angleterre, j'ai eu l'occasion de constater que la logique exposée ici en Hébreux tient toujours pour les démarches. Pour débloquer la succession, il fallait d'abord donner une preuve de la mort : l'acte de décès. Ensuite il fallait remplir une énorme déclaration pour les impôts, puis faire une demande en justice qui s'appelle justement *« probate »*, du mot latin pour « prouver », pour que fort des éléments de preuve (l'acte de décès et la déclaration de patrimoine au fisc !) le tribunal constate officiellement le décès. Ce n'est qu'alors qu'on peut hériter, mettre le bien immobilier en vente, et ainsi de suite.

Quel rapport alors entre un testament et notre relation avec Dieu ? Pourquoi l'auteur d'Hébreux fait-il allusion ici à un « testament » alors qu'ailleurs dans la Bible, on parle plutôt d' « alliance » ? Il se trouve que dans la langue grecque des Evangiles et des épîtres, le mot traduit généralement par « alliance » a aussi le sens de « testament » : un écrit comportant les dernières volontés d'une personne. Il y avait un autre mot, qui veut plutôt dire « contrat », mais tous les auteurs ont systématiquement choisi celui qui avait ce double sens. Pourquoi ? Peut-être bien parce que lorsque Dieu fait alliance avec son peuple, cela ressemble moins à un contrat qu'à un testament[1].

[1] https://www.quora.com/Why-is-another-word-for-covenant-testament

En effet, lorsque Dieu fait alliance, il ne s'agit pas d'un contrat que nous aurions conclu avec Dieu après de longues heures à la table des négociations. Il s'agit plutôt de dispositions édictées par Dieu que nous acceptons ou refusons : tout comme un testament. Nous n'avons pas plus de chances d'en négocier les termes avec Dieu que de faire changer quelqu'un d'avis pour son testament après qu'il est mort. Comme un testament, lorsque Dieu fait alliance avec nous, c'est unilatéral. C'est sans doute à cause de cette nuance que depuis l'antiquité, les deux parties de la Bible s'appellent plutôt des « testaments » : l'Ancien et le Nouveau. Et ici en Hébreux, pour illustrer son propos, l'auteur joue sur ce double sens du mot pour « alliance » et « testament » (et c'est pour cela que la version Parole de vie utilise les deux au verset 15).

Nous l'avons vu, pour qu'un testament entre en jeu il faut une preuve du décès. Ce passage nous invite à voir comment cela se passait sous le dispositif de l'ancienne alliance, de l'Ancien Testament. Dans ce dispositif, la preuve en question, c'était le sang versé. En l'espèce, il s'agissait de sang de bêtes offertes en sacrifice à Dieu. On pourrait se dire que Dieu doit être un peu *gore*, un peu sanguinaire. Le jour de la dédicace du Temple de Salomon, nous lisons qu'ils « offrent en sacrifice des moutons et des bœufs. Il y en a tellement que personne ne peut les compter exactement ». Rien que pour une catégorie de sacrifices le texte dit que « Salomon offre 22 000 bœufs et 120 000 moutons et chèvres » (1 Rois 8 :5,63) !

Une telle vision peut heurter nos sensibilités modernes, surtout à une époque où le bien-être animal est devenu une préoccupation politique et où nous apprenons régulièrement des scandales concernant les mauvaises pratiques de certains abattoirs. Mais la notion du testament permet d'avoir un autre regard sur ce sang versé. Oui, il évoque la mort, mais pour l'auteur d'Hébreux, il sert surtout comme une représentation symbolique d'un acte de décès. Et en tant que tel, il évoque aussi et surtout l'héritage qui est mis à disposition suite à la mort. Déjà à l'époque de la dédicace du temple relatée en 1 Rois, si le récit fait bien état des innombrables bêtes tuées, l'important c'est ce qui se passe après : il nous est dit que la gloire de Dieu a rempli le temple, à tel point qu'il était impossible de poursuivre le culte ! 1 Rois 8 :10-11. Le but n'était pas de faire couler le plus de sang possible, mais de bien apporter la preuve de l'entrée en vigueur du « testament », de l'alliance : et cette preuve a déclenché la distribution de l'héritage, de la bénédiction et la présence de Dieu.

Voilà pour ce qui est de l'ancienne alliance. Or le verset 15 nous dit que « *le Christ est l'intermédiaire pour une alliance nouvelle, un testament nouveau ».* L'éclairage particulier que nous apporte la lettre aux Hébreux, c'est que la première alliance n'était en réalité qu'un prototype, une maquette de la nouvelle alliance, la vraie. Si vous allez à un salon automobile vous pouvez voir ce qu'on appelle des

« concept car », des modèles futuristes qui donnent une idée de ce que pourrait être la voiture de demain mais qui en réalité sont très peu fonctionnels, voire pas du tout. C'est que la lettre aux Hébreux nous dit dans d'autres mots, notamment ici dans les versets 24 et suivants.

Ainsi, par exemple, nous lisons que « *La loi de Moïse ne reproduit pas exactement ce qui existe, elle est seulement l'ombre des biens qui seront donnés plus tard. Elle demande qu'on offre sans arrêt, chaque année, toujours les mêmes sacrifices. C'est pourquoi elle ne peut absolument pas rendre parfaits ceux qui s'approchent de Dieu »* (10 :1). En effet, nous dit l'auteur, l'ancienne alliance était une sorte de *concept car*, un démonstrateur, qui ne fonctionnait pas vraiment. En revanche, poursuit-il, le Christ est la véritable « voiture » : *« le Christ, lui, n'est pas entré dans le ciel pour s'offrir plusieurs fois. Sinon, il aurait dû souffrir plusieurs fois depuis la création du monde. En fait, maintenant, en ces temps qui sont les derniers, le Christ s'est montré une fois pour toutes »* (9 :25-26).

Ainsi la lettre aux Hébreux emploie plusieurs images pour expliquer que c'est par le Christ et son œuvre unique et tangible que Dieu entre en relation avec l'humanité. De plusieurs manières, on nous dit que cette œuvre n'est pas un espèce de mise à jour des dispositifs antérieurs, de toutes les lois rapportées dans les Ecritures datant d'avant la venue de Jésus, mais qu'au contraire tous ces dispositifs antérieurs n'étaient au fond rien de plus qu'une illustration, une préfiguration, un « teaser », une maquette, une *concept car* pour la réalité qui s'est manifestée en Christ.

Regardons à présent comment l'image du « testament » s'applique donc à cette nouvelle, vraie alliance conclue par Dieu dans la personne de son Fils Jésus-Christ. Au verset 25, on nous dit *« Chaque année, le grand-prêtre juif entre dans le lieu très saint avec du sang qui n'est pas le sien. Mais le Christ, lui, n'est pas entré dans le ciel pour s'offrir plusieurs fois ».* Tout est là. Le système des offrandes de l'ancienne alliance ne coûtait pas cher dans le sens où le prêtre ne donnait pas sa propre vie. Ce n'était qu'une « copie » par anticipation de la réalité. Mais pour le Christ, c'était du vécu : c'était la réalisation définitive, « une fois pour toutes » (v26). Au moment de son dernier repas, lorsque Jésus dit à ces disciples « cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang » (1 Cor 11 :25) il est en train de reprendre à son compte la déclaration de l'ancienne alliance cité ici en Hébreux au 9 :20, « ceci est le sang de l'alliance » (Ex 24 :8). Il est en train de leur dire « je suis en train de réaliser moi-même, en ma personne, ce qui était préfiguré par tout ce dispositif de la loi ».

Avant, c'était un concept. A présent, dans la personne du Christ, c'est la réalité. Pour marquer le coup, au verset 5 l'auteur d'Hébreux va jusqu'à reformuler un verset des Psaumes : *« Tu n'as pas voulu de sacrifices ni d'offrandes,* mais tu m'as

fait un corps ». Il n'a pas versé le sang d'une bête, il a versé son propre sang. Là encore, vu sous l'angle d'un testament, l'important n'est pas la quantité de sang ou la violence de la mort mais l'attestation du décès, d'une vraie vie qui a pris fin, et du coup de la mise à disposition de l'héritage : « il a offert son corps une fois pour toutes, et nous sommes alors libérés du péché » (10 :10).

Il y a quelques semaines j'ai échangé avec un détenu avec un parcours impressionnant et une véritable recherche spirituelle. Nous avions parlé de sa vie et de ses problèmes en détention et puis de la foi. Il m'a dit « pour moi les questions de spiritualité, je les garde à part de tout ça ». Pour moi, c'est tout ce qu'il ne faut pas faire !

Le message de ce texte, c'est que Jésus-Christ est vraiment venu, Dieu s'est vraiment fait chair dans la personne de son Fils, il ne s'est pas contenté d'un dispositif religieux, théorique, symbolique, il est venu au sein de l'espace-temps partager notre existence. Il a vécu puis il est mort à une date et une heure précises à un endroit précis… et du coup son « testament » déclenche pour nous un héritage : la libération de tout ce qui nous rendrait impurs, imparfaits : « nous sommes alors libérés du péché ». Nous ne comprenons peut-être pas tout le mécanisme théologique de cet acte, mais nous entendons qu'il nous libère. Il est censé avoir de véritables conséquences dans notre vie.

Si notre vie spirituelle se limite à quelques réflexions pieuses ou quelques actions symboliques, nous ne faisons pas mieux que tout le dispositif de l'ancienne alliance qui n'était qu'une maquette. Nous pouvons nous perdre dans une sorte d'ésotérisme sans que cela nous change vraiment. Le Christ est venu accomplir tout cela. Il est venu pour que ces symboles prennent un sens tangible, incarnée dans notre vie. Demandons-lui de nous aider à en saisir la portée dans notre quotidien.